

Projet pédagogique ALSH de l'APEB « Les Mille et Une Pattes »

Ce projet a été écrit en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs qui sera présente durant les vacances d'Automne 2022.

L'HANTÉ ENCHANTÉ chez les Mille et Une Pattes !



Sommaire

- 1. Présentation de l'organisateur et référence au projet éducatif**
- 2. Public accueilli**
- 3. Période d'accueil**
- 4. Locaux**
- 5. L'équipe d'animation**
- 6. Thématique de la période**
- 7. Objectifs pédagogiques et projets d'animations**
- 8. Journée type**
- 9. Horaires d'accueil et de départ**

1. Présentation de l'organisateur et référence au projet éducatif

Notre accueil de loisirs est un accueil collectif de mineurs sans hébergement géré par l'APEB, Association Pour une Éducation Buissonnière (association loi 1901). C'est un lieu d'accueil où la dimension familiale et conviviale prend tout son sens. C'est un lieu investi par les enfants où l'encadrement présent a pour but que les enfants se sentent bien, en sécurité dans un climat de bienveillance et de respect. Le projet éducatif de l'APEB s'articule autour de 4 objectifs majeurs :

- Grandir et s'émanciper dans les temps de loisirs
- Éduquer au vivre ensemble
- Permettre aux jeunes et aux enfants de vivre de réels moments de plaisir et de détente durant les temps de loisirs
- Promouvoir l'éducation à l'environnement.

2. Public accueilli

Des enfants de 3 ans à 11 ans seront accueillis sur le site de l'établissement scolaire St Gabriel. Ces enfants sont pour la plus grandemajorité bordelais et minoritairement hors territoire bordelais. Ils viennent d'établissements privés de proximité tels que Saint-Gabriel, Saint-Seurin et Le Bon Pasteur mais aussi d'autres établissements privés ou publics, tels qu'Albert Barraud, Saint Ferdinand, Tivoli.

L'APEB a le souci d'ouvrir ses propositions à tous les enfants quelles que soient leurs origines géographiques, sociales, ethniques ou religieuses dès lors que leurs familles sont adhérentes au projet éducatif de l'association.

Le présent document développe les axes pédagogiques mis en place pour les enfants de 3 à 11 ans. L'équipe éveillera l'enfant à la connaissance des différences d'autrui pour développer la tolérance et le respect de chacun. Elle favorisera la communication positive avec les enfants et les parents. Elle veillera également à favoriser l'entraide et à prendre en compte plus particulièrement les besoins spécifiques de certains enfants.

Dès le premier jour de fréquentation de l'accueil de loisirs, l'équipe d'animation sera en possession d'un dossier d'inscription complet. Celui-ci comprend les coordonnées des responsables légaux des enfants, une fiche sanitaire, différentes autorisations parentales ainsi qu'une attestation d'assurance individuelle d'accident.

3. Période d'accueil

L'accueil de loisirs de l'APEB est ouvert du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre de 8h à 18h30 (à l'exclusion du mardi 1^{er} novembre jour férié).

4. Locaux et espaces

Les enfants sont accueillis sur le site de l'école St Gabriel, doté :

- de 2 salles d'activités : le gymnase et la salle de garderie.
- de 2 réfectoires dédiés au temps de repas, et d'1 dortoir pour le temps de repos
- d'espaces extérieurs dont la cour de récréation arborée, d'un terrain de sport bitumé et d'un préau couvert

5. L'équipe d'animation

La notion d'équipe est primordiale pour la bonne marche d'un accueil de loisirs. Elle se compose d'une directrice plénière stagiaire sur toute la période concernée (Marie Vandenneele) et d'une adjointe de direction sur la première semaine de ladite période (Alexia Rey) ainsi que d'une équipe d'animateurs adaptée en fonction du nombre d'enfants inscrits sur la période. Tous les membres de l'équipe sont tenus au secret professionnel.

Trois axes seront privilégiés au sein de notre équipe : *La considération, le respect et l'honnêteté intellectuelle envers l'autre.*

- La considération : la considération, donnée essentielle, est un système social en lui-même. La considération implique l'idée de respect et favorise le développement d'attitudes démocratiques.
- Le respect d'autrui : En lien direct avec la considération, il évite les critiques nocives à une communication constructive.
- L'honnêteté intellectuelle : Etre en accord avec les valeurs du projet pédagogique aide à trouver une juste distance à la communication avec l'autre *et favorise la transmission de l'information nécessaire à une bonne compréhension réciproque.*

Le directeur, la directrice, le directeur stagiaire, la directrice stagiaire,

- Est garant.e de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Est garant.e de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- A en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc).
- A en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- A un rôle de formation des animateurs.
- D'évaluer le savoir-faire et savoir-être des « stagiaires » ; et de suivi et validation de leur stage.
- Organise l'accueil et le départ des enfants avec un animateur désigné à cet effet.
- A un rôle central dans la communication avec les parents : il se rend disponible, il est à l'écoute des demandes, informe et rassure.
- Assure le bon fonctionnement des animations ;
- Veille à la mise en place de groupes homogènes
- Veille à l'adéquation activité/tranche d'âge ;
- Veille à la mise à disposition du matériel nécessaire à la réalisation des activités prévues ;
- Sensibilise l'équipe aux spécificités des fiches santé « enfant » ;
- Complète la trousse médicale sur base des observations des animateurs ;
- Réserve le moyen de transport mis à disposition ;
- Etablir les horaires de l'encadrement.

Les animateurs/trices

Après des enfants

- Sont garant.e.s de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Sont à l'écoute des enfants et répondent à leurs demandes.
- Savent accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Assurent une grande diversité d'animations ;
- Sont force de proposition et s'adaptent quand une activité ne fonctionne pas.
- Savent adapter les activités à l'âge des enfants.
- Gèrent complètement leurs activités, de la préparation jusqu'au rangement.
- Respectent les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Favorisent la notion de tolérance ainsi que le respect de l'autre en vue d'une meilleure acceptation des différences
- Font part au reste de l'équipe des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Connaissent les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Se positionnent en tant qu'adultes référents, exemplaires, tant sur le plan de l'attitude, du comportement que sur le plan du langage.
- Prennent en compte la diversité des enfants, sans favoriser ni exclure.
- Favorisent un esprit de convivialité
- Veillent à l'épanouissement et au développement de la créativité de chaque enfant

Avec ses collègues, l'animateur/trice :

- Respecte ses collègues.
- Sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Participe aux temps de préparation.
- Sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique.

Avec les parents, l'animateur/trice :

- Discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Est présent aux moments de l'accueil et du départ.

Le directeur, la directrice, directeur stagiaire, directrice stagiaire, devra :

- S'assurer de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux,
 - Gérer le contenu de l'armoire à pharmacie, des trousse de secours,
 - Tenir le registre d'infirmerie à jour,
 - Informer l'équipe d'animation des conduites à tenir en matière de sécurité, de mesures d'hygiène.
- Chaque fois que nécessaire, après le rangement des locaux, une réunion d'équipe de 30 minutes pourra permettre de faire le point sur les activités et autres événements de la journée et un rapide état des lieux du contenu des jours à venir.



6. Thématique des vacances « L'Hanté Enchanté chez les Mille et Une Pattes ! »

Dans un cadre « familial, convivial », où bonne humeur, participation active et épanouissement physique et moral sont au cœur de nos préoccupations. Ce temps de vacances doit permettre à l'enfant d'exploiter, d'explorer, de découvrir sa créativité artistique, sportive et culturelle. Chaque enfant construira et vivra ses temps d'activités à son rythme, selon ses envies et ses besoins et donnera forme et vie au projet global d'animation.

L'objectif principal est de favoriser l'esprit de curiosité et d'imagination de l'enfant autour de l'univers l'Hanté Enchanté en le plaçant au centre de ce temps de vacances et en le rendant acteur de ses loisirs.



7. Objectifs pédagogiques et projet d'animation sur la thématique « L'Hanté et Enchanté chez les mille et une pattes ! »

| OBJECTIFS PEDAGOGIQUES | PROJET D'ANIMATION |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Le bien vivre ensemble - Permettre à l'enfant de s'investir pleinement dans un projet personnel et collectif. - Cultiver l'imaginaire et la curiosité pour favoriser la créativité. | <ul style="list-style-type: none"> - Jouer et construire ensemble autour de productions collectives, élaboration de spectacles, d'ambiances qui servent le projet d'animation autour d'un univers à découvrir et à faire vivre, des jeux de mimes, de rôles, mise en place de temps de parole et d'échanges autour du projet mais aussi autour de la météo intérieure pour s'assurer du bien-être, des besoins, des envies de chacun, Jeux sportifs, grands jeux, sorties pour collaborer, coopérer, s'émanciper, éveiller la curiosité, des activités manuelles et artistiques, de la cuisine pour mettre en pratique l'imaginaire sur le thème de l'enchantement et le côté fantasmagorique. |

GRILLE D'EVALUATION DES OBJECTIFS OPERATIONNELS DU PROJET PEDAGOGIQUE

Intentions éducatives : Permettre aux jeunes et aux enfants de vivre de réels moments de plaisir et de détente durant les temps de loisirs au travers du vivre ensemble, de l'éveil, de la curiosité et de l'imaginaire.

Objectif généraux :

- L'enfant doit être acteur de son temps de loisirs
- Susciter l'imaginaire, la curiosité et l'envie de l'enfant durant son temps de loisirs

| OBJECTIFS OPERATIONNELS (Fixés pour les enfants) | CRITERES (Je veux savoir si...) | INDICATEURS (Je remarque...) | MODALITES DE RECUEIL |
|--|--|---|--|
| Permettre aux enfants de trouver leur place au sein du groupe en fonction de leurs rythmes et intérêts et de ceux du groupe. | Les enfants collaborent, sont impliqués dans le projet d'animation et participent citoyennement à la vie du Centre | Les enfants sont épanouis dans le groupe et dans les activités et sont force de proposition, et apportent leur aide au collectif | Temps d'échanges productifs et équitables, en lien avec la thématique qui donnent lieu à la mise en œuvre d'ambiances féériques, fantasmagoriques etc... |
| Permettre aux enfants de développer leur imaginaire, leur curiosité, leur envie autour du thème de l'enchantement | Les enfants sont curieux, intéressés, investis et sensibles à l'atmosphère de l'enchantement | Les enfants souhaitent mettre en œuvre une ambiance autour de cette thématique Les enfants prennent part à ce voyage fantastique et magique au travers d'activités | Création de décors et aménagement et investissement des lieux Planification d'activités variées et inscriptions des enfants à celles-ci |

Dans le programme d'activité, les animateurs (trices) favoriseront l'esprit de coopération et de cohésion autour de jeux extérieurs : de balles ou de ballons, de jeux de piste, de grands jeux, d'activités sportives, créatives, artistiques mais toujours de façon ludique

Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires étant souvent différents de ceux accueillis les mercredis en temps scolaire, un planning général d'activités et de sorties sera élaboré en fonction des périodes et des thématiques choisies par l'équipe pédagogique.

Bien évidemment, l'ensemble de ces documents sera élaboré de façon globale, présentant ainsi les thématiques choisies autour desquelles les enfants auront tout loisir de proposer des activités qu'ils auront initiées et souhaitées. Ainsi chaque enfant, en fonction de son humeur, son envie, son état physique, ses capacités, pourra trouver une activité qui aura retenu son choix et qu'il pourra enrichir de ses propositions.

8. Journée type

La journée est structurée en fonction des besoins et du rythme de l'enfant.

Les matinées seront organisées autour d'ateliers pour certains permanents tels que la vie quotidienne : coin lecture, coin jeux de société, coin jeux de construction, dinette, poupées, coin voitures, legos...un peu comme à la maison, pour d'autres ponctuels tels que : « ateliers créatifs », « ateliers sportifs », « ateliers artistiques »..., aux heures où le niveau de vigilance et d'attention des enfants sont les plus élevés et opportuns.

Quoi qu'il en soit, toutes les activités et ateliers proposés par notre accueil de loisirs resteront ludiques et les enfants y participeront sur la base du volontariat. Aucune activité ne sera imposée. Il est prévu en partenariat avec Locsport, d'avoir à notre disposition des structures gonflables (Lancer de haches, ventre glisse), mais aussi des équipements divers et variés tels que maison d'enfants extérieure, tracteurs et animaux, tir à l'arc, pêche aux canards, pistolets à eau, porteurs...)

8h-9h : accueil et temps libre organisé. Découverte des activités de la matinée

9h-9h15 : météo intérieure par groupe, et inscription des enfants aux différents ateliers

9h30-11h30 : ateliers, jeux...

11h30-12h00 : rangement, passage aux toilettes et lavage de mains avant le repas

12h-13h00 : déjeuner

13h-14h00 : temps libre CALME organisé chez les primaires dans le gymnase.

3-4 ans, la sieste (13h/...) : chaque enfant a la possibilité de faire la sieste ou d'être en temps calme dans le dortoir selon ses besoins et envies et d'en sortir à son rythme. Pendant ce même temps les enfants ne désirant ni dormir ni se reposer peuvent profiter des espaces aménagés dans une autre salle mais dans le calme. On considère que ce temps après repas favorise la digestion et la poursuite de la journée dans les meilleures conditions possibles.

4-5 ans, le temps calme (13h/14h30) : se vivra dans la salle d'accueil du matin ou dans la garderie ou sous le préau en fonction du temps autour de jeux de société, de lecture de contes, d'album, de yoga etc... ou d'activités posées. Mais possibilité pour les enfants qui en ont besoin ou envie de faire la sieste.

14h/14h30-16h : inscription aux activités de l'après-midi puis temps d'activités et d'animations

16h-16h30 : goûter

16h30-17h : rangement des activités et préparation au départ

17h – 18h30 : départs échelonnés et temps libre organisé.

Le repas :

Les enfants mangeront dans le réfectoire. Ils passeront aux toilettes et se laveront les mains avant le repas. Il est important de mettre l'accent sur cette action quotidienne qui transmet aux enfants de bonnes habitudes d'hygiène.

Au moment des repas les animateurs sont répartis sur plusieurs tables afin de garantir l'attention aux besoins et aux difficultés que peut rencontrer l'enfant. Le moment du repas doit permettre à l'enfant d'apprendre ou de se perfectionner dans le maniement des différents couverts afin de manger proprement et de découvrir et apprécier une alimentation diversifiée et équilibrée.

9. Horaires d'accueil et de départ et moments forts d'une journée

Les temps d'accueil et de départ sont des moments essentiels qui permettent de faire le lien entre le milieu familial et la vie de l'accueil. Un bon accueil le matin garantit quasiment toujours un bon déroulement de la journée. La posture de l'animateur lors de l'accueil du matin doit donner l'envie à l'enfant de rentrer dans sa salle en toute sérénité et à la famille la confiance nécessaire à laisser son enfant entre nos mains.

| | Accueil | Départ |
|-----------------------|--------------------|----------------------|
| Journée complète | Entre 8h et 9h | Entre 17h00 et 18h30 |
| Matinée sans repas | Entre 8h et 9h | Entre 11h45 et 12h00 |
| Matinée avec repas | Entre 8h et 9h | Entre 13h et 13h30 |
| Après-midi sans repas | Entre 13h30 et 14h | Entre 17h et 18h30 |
| Après-midi avec repas | Entre 11h30 et 12h | Entre 17h et 18h30 |